NATIONS
UNIES

A S

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/898/Corr.1
S/1996/217/Corr.1
1er avril 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquantième session
Point 55 de l'ordre du jour
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

Lettre datée du 21 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Rectificatif

Page 1

Remplacer le premier paragraphe par le texte suivant :

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 21 mars 1996, que vous adresse S. E. M. Osman Ertuğ, représentant de la République turque de Chypre-Nord.

96-07787 (F) 010496 010496